

LE P'TIT PIRIN

De Vouillé-les-Marais

MARS 2009 N° 75

Le mot du Maire

Bienvenue à M MOREL Guy-Noël.

Peu d'entre nous le connaisse.

En effet, il est depuis le 1er mars le nouveau garagiste.

Il remplace M et Me RENAUD Philippe.

Il continuera la station service qui, pour des raisons de mises aux normes sera fermée quelques jours.

Nous le félicitons car il n'est pas facile de reprendre des affaires de ce type en ces temps de crise.

Nous lui souhaitons beaucoup de courage, beaucoup de travail et beaucoup de succès dans son entreprise.

Le Maire, Jacky Mothais

INFOS UTILES

Mairie

Tous les matins

9 h - 12 h 30

Fermé le mercredi

Samedi matin 9 h - 12 h

Fermé le 1er samedi du mois

Tél. 02 51 52 55 04

Fax 02 51 52 51 27

mairie.vouille-les-marais@wanadoo.fr
Site internet: vouille-les-marais.com

Bibliothèque :

Lundi : 17 h 30 à 18 h 30

Mercredi : 11 h à 12 h

Vendredi : 16 h 30 à 18 h

Tél. 02 51 51 53 78

Centre de Soins

Tél. 02 51 56 71 38

A.D.M.R.

(aides ménagères et travailleuses familiales)

Tél. 02 51 56 79 77

ASSISTANTE SOCIALE

Mme SOULARD

Permanence Mairie de Chaillé les Marais

Le vendredi matin

Tél : 02.51.56.02.31

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 9 MARS 2009

À
20h30

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 FEVRIER

Préparation de la rentrée 2009/2010: Il est prévu pour la rentrée 2009, le gel de la 4ème classe. Le minimum requis pour 4 classes est de 81 élèves, la prévision retenue est de 78. Selon les prévisions de Mlle La Directrice, il y aurait 84 enfants pour la prochaine rentrée. Le Conseil Municipal refuse catégoriquement ce gel et demande à Monsieur Le Maire de faire part de son mécontentement à M. l'Inspecteur d'Académie, et demande une réunion extraordinaire du Conseil d'Ecole.

Dossier maison zone artisanale propriété Mr Pineau: le Conseil Municipal décide de faire valoir son droit de préemption, sollicite un emprunt correspondant à l'achat et à la rénovation d'un montant de 110000€ maximum et autorise M. Le Maire à signer la déclaration d'intention d'aliéner, prendre M GROLLEAU comme notaire et donne tous pouvoirs pour signer les actes nécessaires à l'acquisition.

SYDEV: montant alloué aux travaux 2009: le Conseil Municipal autorise le SYDEV à commander les matériels nécessaires à la remise à niveau du parc d'éclairage communal dans la limite d'un budget de 1000€.

Village d'artisanat d'art: désignation d'un coordinateur SPS et compte rendu du marché: Le cabinet AZ Architecte a fait parvenir une liste de sociétés expertes afin de pouvoir désigner un coordinateur Sécurité et protection de la Santé. Un comparatif entre l'ensemble des propositions concernant l'appel d'offre pour la construction de la phase 1 des travaux va être fait par l'architecte.

Marchés d'été 2009: choix des groupes: 3 juillet: la Bande à Marans pour 500€ttc, 17./07: M' Agnès et Jan pour 600€ttc, 31/07 Stéréotypes pour 450€ttc pris en charge par le Comité des Fêtes; 14/08: Manue et Gio pour 350€ ttc; 28/08: Musique des Andes pour 300€ttc

Dossier dotation globale d'équipement 2009: afin d'effectuer les travaux de rénovation, économies d'énergie pour les bâtiments communaux, plusieurs devis sont présentés: 21612,41€ht pour les menuiseries de la salle polyvalente, 3713,55€ht pour les menuiseries de l'école, 6315,02€ht pour le chauffe-eau solaire soit un total de 37842,61€ttc qui sera mise à la section investissement du budget 2009. Le Conseil Municipal approuve les travaux proposés et sollicite une subvention de 40%.

Plan Local d'Urbanisme: le Conseil Municipal propose un certain nombre de modifications du PLU (activité et bâti agricole, zone artisanale, route des vignes, limites de clôture en maçonnerie) qui seront soumises à l'urbanisme pour accord.

Divers :

- subvention CCAS: le Conseil Municipal autorise le versement d'une subvention de 2000€ pour 2009
- Contrat de travail agent technique: Le Conseil Municipal décide de faire un contrat d'une durée de 3 ans renouvelable une fois de 17h30 par mois à M J.P. PAIN.
- Le Conseil Municipal autorise M. Le Maire à payer en avance sur le budget les factures d'investissement suivantes: SCOOPi 893,73€ttc(ordinateur école); Concept Ingenierie: 2212,60€ttc (étude aménagement route des Vignes; NOPAL: 26969,80€ttc (voirie); JPB Repro: 2062,48€ttc (appel d'offre village d'artisanat d'art); Regis Location: 1419,22€ttc (plantation d'arbre route du marais)
- Peinture routière: Le Conseil Municipal attribue 1000€ht pour la réfection des peintures routières, de faire tracer des jeux sur le sol pour l'école. Il sera demandé à la DDE de finir le marquage au sol rue du BOOTH en direction de Chaillé les Marais.
- Fête du 14 juillet: le Conseil Municipal décide de ne pas engager de frais pour le bal mais prévoit un spectacle interactif et musical d'une heure pour les enfants pour un montant de 610€ttc. Les jeux traditionnels seront maintenus.
- Un père Noël passera cette année pour distribuer des bonbons dans les rues du village.

ATTENTION

La gendarmerie nous signale qu'une voiture banalisée, type Ford Focus break blanche, pourrait stationner sur le secteur, courant mars

Attention à la vitesse, soyons vigilants.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Nous vous rappelons que les cours de gym ont lieu les :

- mardi de 9h30 à 10h30 : GYM DOUCE
- jeudi de 19h à 20h : GYM TONIQUE
- vendredi de 19h15 à 20h15 : GYM HOMMES

Renseignements :

Animatrice, Anne-Marie BEAUCHARD 02 51 52 57 14

Présidente, Marie-Claude PELLETIER 02 51 52 57 11

Plus on trie, plus on recycle

*Le Syndicat Mixte pour l'élimination des Ordures
Ménagères 'SMEOM' du secteur de Luçon
met en place*

*à partir du 11 Mars et tous les 15 jours,
une collecte des sacs jaunes.*

Vous pouvez mettre à l'intérieur les emballages (voir prospectus distribués dans les boîtes aux lettres) et les journaux, magazines.

Pour ceux qui n'auraient pas reçu les deux rouleaux de sacs jaunes à leur domicile, vous pouvez vous présenter en mairie aux heu-

Au Paradis des Livres

Nous mettons à votre disposition des livres d'occasion à vendre entre 0,20 € et 0,50 € le livre ou par lots entre 1 € et 1,50 € selon l'état du livre à la bibliothèque municipale.

D'autre part, nous avons sélectionné quelques livres pour adultes et enfants que vous trouverez dans les 3 commerces de la commune de Vouillé-les-Marais. Vous pouvez les emprunter gratuitement et les remettre dans un des commerces : épicerie, bar-restaurant, boulangerie où à la bibliothèque municipale dont les horaires sont les suivants :

Lundi : 17 h 30 à 18 h 30

Mercredi : 10 h à 12 h

Vendredi : 16 h 30 à 18 h

Nous aimerions connaître votre avis concernant l'abonnement au magazine « 60 millions de consommateurs ».

Si cela vous intéresse, vous pouvez nous téléphoner au 02 51 51 53 78.

La bibliothèque sera fermée : du lundi 6 avril au vendredi 10 avril inclus.

COMPOSTEURS

Les personnes ayant réservé un composteur pourront se présenter à la mairie le vendredi 3 avril de 18h30 à 19h30

Nous les informerons sur leur fonctionnement et nous finirons par le verre de l'amitié.

Le Comité des Fêtes vous accueille lors de sa réunion mensuelle tous les 1er mardi du mois à 20h30 À la salle des fêtes.